

## DEVIS DE CONSTRUCTION POUR PISCINE SEMI-CREUSÉE

### Modèles Harmony et Industria

Il est important de lire ce document avant le début des travaux et de le garder à portée de la main durant les travaux. Il décrit les différentes étapes des travaux et les responsabilités du client.

Ce document a été élaboré dans le but d'aider les clients qui s'apprêtent à faire construire leur piscine semi-creusée Harmony ou Industria achetée chez Trévi. L'emploi du masculin a été utilisé tout au long du document afin d'en faciliter la lecture. Des informations complémentaires sont susceptibles d'être fournies en cours de route. Ce document ne prétend pas être exhaustif quant aux différentes situations pouvant survenir lors de la construction d'une piscine.

#### La centralisation de tous les appels de service à un seul endroit :

Un guichet unique pour toutes les réparations de piscines ou de spas. En regroupant ainsi plus de 30 équipes de techniciens spécialisés qui vous offrent un service de qualité, Trévi se donne la mission de vous satisfaire sur toute la ligne! De plus, avec votre numéro de client, vous avez accès à la section «espace client» sur [trevi.ca](http://trevi.ca). Tous les sujets et documents pertinents y sont maintenant réunis.

Trévi vous remercie d'avoir fait l'acquisition d'une piscine semi-creusée et apprécie votre confiance.



**Rive-Nord / Rive-Sud /  
Montréal / Gatineau**

**514 228-7384**

**POUR LE MODÈLE HARMONY**

Livraison : **composez le poste 2100**

Installation : **composez le poste 2100**

**POUR LE MODÈLE INDUSTRIA**

Livraison : **composez le poste 2325**

Installation : **composez le poste 2350**



**Québec / Lévis**

**418 687-1988**

**POUR LE MODÈLE HARMONY ET INDUSTRIA**

Livraison : **composez le poste 90100**

Installation : **composez le poste 90100**

SERVICES  
OFFERTS

ANALYSE D'EAU  
EN MAGASIN  
Gratuit

COURS FERMETURE /  
OUVERTURE EN MAGASIN  
Sur RENDEZ-VOUS (gratuit)

SERVICE FERMETURE /  
OUVERTURE  
Consultez [trevi.ca](http://trevi.ca)

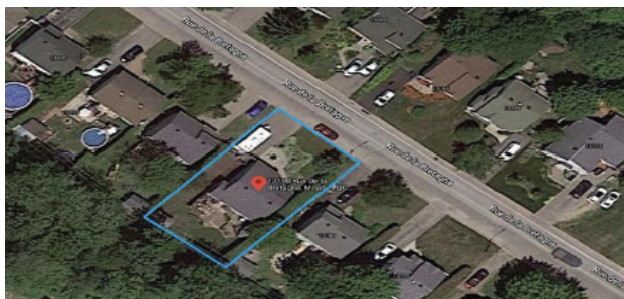
ESPACE CLIENT SUR TREVI.CA  
Pour tous les documents relatifs à votre achat,  
support technique en ligne, garanties, etc

## 1 1<sup>ER</sup> VERSEMENT

- Dépôt lors de la signature du contrat.

## 2 RESPONSABILITÉS DU CLIENT

- À la suite de la visite du technicien-dessinateur, le client doit faire une demande de permis de construction à sa municipalité et s'assurer de l'avoir obtenu avant le début des travaux. Dans certains cas, la ville peut exiger le respect d'autres conditions. Le client est responsable de respecter ces conditions et d'acquitter les frais qui pourraient y être reliés. Le client doit s'assurer que le plan représente ce qu'il désire de façon détaillée, car toute modification pourra causer des retards et impliquer des coûts supplémentaires. De plus, chaque révision de plan, que ce soit, entre autres, pour relocaliser une lumière, une écumoire ou un système de filtration, occasionne des frais supplémentaires de 100 \$.
- Pour tous les modèles, le client doit aussi obtenir, de la part des services publics, les autorisations nécessaires l'assurant qu'aucune ligne souterraine, qu'aucun fil ou conduit souterrain ne se trouve dans le futur emplacement de la piscine. Il peut obtenir ces informations en appelant **Info-Excavation Montréal au 514 286-9228 ou 1-800 663-9228** ou via leur site Web [info-ex.com/piscine](http://info-ex.com/piscine). Info-Excavation traite les demandes reçues via le Web beaucoup plus rapidement que celles reçues par téléphone. Vous recevrez un document d'autorisation d'Info-Excavation avec un numéro commençant par 2. Ce document devra être transmis à l'excavateur ainsi que les documents que vous recevrez des membres (Énergir, Bell, Vidéotron, HQ et autres) si applicable.
- **Important : la zone localisée qui doit être vérifiée par Info-Excavation doit contenir le terrain complet pas seulement la zone où la piscine sera installée.**



- À la suite de la visite d'accès et selon les recommandations qui seront alors faites, le client doit déplacer tout obstacle pouvant limiter l'accès de la machinerie pour la durée des travaux tels qu'arbres, haies de cèdres, clôtures, balcon, etc. Des frais supplémentaires s'ajouteront si l'accès est non standard (min. 12' de largeur en ligne droite et 12' de hauteur) et s'il y a des obstacles dans l'accès (en ligne droite et en tournant les coins).
- Pour tous les modèles, le client doit prévoir l'obtention d'environ quatre rouleaux de clôture temporaire ainsi que des poteaux d'acier. Trévi installera cette clôture lors de l'étape de la pose de la toile. Si son terrain n'est pas clôturé, le client doit prévoir suffisamment de clôture temporaire et de piquets (en incluant le trottoir ou le pavé) afin que Trévi puisse sécuriser la piscine. Si son terrain est complètement clôturé, le client doit se procurer, en quantité suffisante, clôture temporaire et piquets afin que Trévi puisse

clôturer la zone d'accès faite pour laisser passer la machinerie pour que ce soit sécuritaire.

- Advenant le cas où le client n'a pas d'entrepreneur de clôture, il devra se procurer lui-même le matériel nécessaire. **La clôture est obligatoire pour le début des travaux d'excavation.**
- Certains arrondissements et municipalités exigent une clôture de chantier en métal.
- Veuillez valider auprès de votre municipalité avant les travaux d'excavation.
- Il est important que le client connaisse les limites de sa propriété afin que l'emplacement de sa piscine soit conforme aux lois municipales. Trévi n'assumera en aucun cas la responsabilité reliée aux bornes non existantes.
- La livraison de pierre/sable nécessite parfois un permis pour l'occupation des lieux publics. Il est à la charge du client de vérifier auprès de sa municipalité s'il se doit d'en avoir un et d'en faire la demande si nécessaire.
- Après l'exécution des travaux de construction par Trévi, la remise en état du terrain, incluant clôture, arbres, voies d'accès pour la machinerie, est la responsabilité du client.
- Des ajouts (annexes) qui ne seraient pas inscrits au contrat original devront être ajoutés au financement en cours ou être payés immédiatement. Ils ne pourront pas être payés à la fin de la construction.
- La responsabilité de Trévi ne saurait être engagée pour des bris causés à la clôture, aux haies et aux murets de la propriété du client suite aux passages des camions et de la machinerie, et ce même si l'accès à la cour est de 12 pieds ou plus.

## 3 DE PLUS, POUR LES CLIENTS DE L'ONTARIO

- Le client doit obtenir de la part des services publics, les autorisations nécessaires l'assurant qu'aucune ligne souterraine, qu'aucun fil ou conduit souterrain ne se trouve dans le futur emplacement de la piscine. Il peut obtenir ces informations en appelant « on!call » au 1-800-400-2255, [on!call.com](http://on!call.com).
- Deux permis différents peuvent être nécessaires (construction et électricité).
- La mise à terre devra être faite par un électricien certifié. Une inspection devra être faite par un Maître Électricien avant de continuer les travaux. Pour ce faire, vous devez obtenir l'approbation du ESA (Electrical Safety Authority) avant que Trévi poursuive les travaux.
- Le numéro de téléphone pour rejoindre le ESA est le 1-877-372-7233 (faire le 2 pour le français).
- Les murs de la piscine sont assemblés et un inspecteur du ESA (Electrical Safety Authority) doit ensuite approuver le tout.
- Vous devez ensuite contacter Trévi au poste 2100 pour procéder au coulage du béton.
- **Important : l'électricien doit être certifié en Ontario. Aucun électricien du Québec ne pourra travailler à une adresse ontarienne.**

## 1 2<sup>EME</sup> VERSEMENT

- Le client doit procéder en ligne ou se rendre en succursale 15 jours avant la date prévue de la livraison afin d'y effectuer un deuxième versement (afin d'éviter des changements au début des travaux).
- À défaut de respecter les modalités de paiement, la livraison sera reportée à une date ultérieure, entraînant des délais dans l'exécution des travaux.

## 2 IMPORTANT

- Le client doit prévoir un espace de 12' x 12' pour recevoir le matériel.
- S'il y a un accès de moins que 6' de largeur, toutes les palettes seront livrées dans l'entrée ou le garage. L'emplacement choisi ne doit pas entraver le chemin qui sera utilisé par la machinerie.

# EXCAVATION

La présence du client est requise pour cette étape.

- Clôture temporaire et piquets requis (1 piquet à tous les 5 pieds).
- Après la livraison des matériaux, un responsable se rendra chez le client pour effectuer la visite d'accès. La présence du client est requise pour cette visite. Le client sera contacté la veille du début des travaux afin de confirmer la venue de l'excavateur.
- La présence du client est requise lors de l'excavation.

## 1 RAPPEL

- Obtention préalable du permis de construction et autorisation des services publics. Veuillez fournir les numéros d'autorisation à Trévi.
- L'accès pour la machinerie doit être libre (absence d'obstacles) et les limites du terrain indiquées.
- Les annexes pour les extras de trottoir/pavé devront être signées **avant** l'excavation.
- Il est de la responsabilité du client de valider avec sa municipalité quelles sont les spécifications liées à la clôture temporaire requise (type, emplacement et moment de la pose) et de s'y conformer.

## 2 L'EXCAVATION CONSISTE À DÉLIMITER L'EMPLACEMENT DE LA PISCINE, EXCAVER LE TROU DE LA PISCINE ET RETIRER LA TERRE.

- Si le passage de la machinerie se fait par une entrée d'asphalte, de béton ou de pavé uni, Trévi recommande fortement au client de protéger l'entrée à l'aide de feuilles de contreplaqué afin de diminuer les risques de bris. Trévi n'assume aucune garantie pour les bris qui pourraient quand même être causés.
- La hauteur approximative de la piscine par rapport au terrain sera déterminée selon les conditions générales du terrain, le tout devant être approuvé par le client, en lien avec son projet de paysagement. Trévi se réserve le droit d'hausser le niveau de la piscine afin d'éviter que l'eau des terrains avoisinants ne s'écoule sur le terrain du client. Le client s'engage à ne pas orienter la dalle de la gouttière vers la piscine afin d'éviter que l'eau de pluie n'endommage différentes composantes de la piscine (apparition de fissures au trottoir, affaissement du pavé, etc.). Cela aurait comme conséquence d'annuler la garantie.
- Trévi ne raccordera aucun drain de piscine au drain français de la maison. Par contre, elle installera un puits de sécurité dans le trottoir/pavé de la piscine. Le client est responsable de vérifier l'accumulation d'eau dans le puits d'assèchement et il devra se procurer une pompe submersible avec une flotte automatique à ses frais si une quantité d'eau s'accumule dans le puits. Il devra s'assurer de l'installer lors de la fonte des neiges au printemps et lors de la saison des pluies à l'automne.
- Advenant la présence de roc, d'amas rocheux ou de matières organiques lors du creusage, tous les frais supplémentaires d'excavation, d'extraction et de transport de la pierre et de la terre seront à la charge du client. À noter que s'il s'avérait nécessaire de combler les trous avec de la pierre pour égaliser le fond, les frais seraient également à la charge du client.
- Si l'emplacement choisi pour la piscine présente une dénivellation, le client assumera les frais pour le surplus de matériaux nécessaires (ex. : pierre, muret, sable, main-d'œuvre, transport et remodelage des pentes).
- Advenant que le sol ne soit pas viable pour accueillir la piscine (présence d'une nappe phréatique élevée (eau), sol faible ou extrêmement compactable (ex. : terre noire ou sable), débris organiques (ex. : souches ou troncs d'arbres) etc.) les coûts pour retirer la terre instable et le remplissage avec de la pierre afin d'atteindre le niveau original du sol et permettre ainsi la solidité de la fondation de la piscine, seront assumés par le client.
- Advenant la présence de débris tels que souches, asphalte ou blocs de ciment, le client assumera les frais d'enlèvement et de dépôt aux endroits permis à cette fin.
- Si le client désire faire creuser un plus grand espace pour le trottoir, il doit aviser l'excavateur avant le début de l'excavation afin que Trévi puisse prévoir l'enlèvement de la terre et de la tourbe au moment de l'excavation. Suite à cela, le client devra signer l'annexe reliée à ces travaux excédentaires avant la journée d'excavation. Trévi n'effectuera aucune excavation de trottoir ou de pavé si celle-ci n'est pas incluse dans le contrat avec Trévi. Si le client décide de procéder après l'excavation initiale de la piscine, des frais seront applicables selon la situation et l'accès disponible pour effectuer les travaux.

## EXCAVATION (SUITE)



- L'usage de la petite machinerie sera requis uniquement lorsqu'il sera impossible d'utiliser la machinerie standard. Trévi n'assumera aucune responsabilité pour les bris qui pourraient être causés par de nombreux passages. L'usage de la petite machinerie pourrait endommager davantage le terrain que si l'équipement standard était utilisé. Il est de la responsabilité du client de protéger les haies de cèdres, surtout si l'accès est restreint, afin d'éviter que la machinerie et ses gaz d'échappement n'endommagent celles-ci.
- Le client doit s'assurer de la qualité des fondations et/ou des murets situés près du passage de toute la machinerie. Trévi n'assumera aucune responsabilité pour les bris qui pourraient être causés à toute fondation située à proximité du passage.
- Dans le cas d'un accès trop mou (ex. : pluie, terrain qui s'égoutte mal, terrain remonté etc.), et que l'utilisation de pierre se révèle nécessaire pour consolider cet accès, les frais de livraison et de récupération des pierres de mille dollars (1 000 \$ + taxes) par voyage sont à la charge du client.
- Dans le cas d'une présence de roc devant être dynamité, des estimés seront présentés au client par le dynamiteur et l'excavateur. Ce dernier assiste le dynamiteur pendant ses travaux et rebâtit le trou après les travaux de dynamitage. Le rebâtissage fera l'objet de frais distincts qui incluront les travaux de compaction de la pierre et la préparation des assises et du fond. Un estimé des frais applicables devra être fait sur place.
- **Lorsque l'accès à la piscine est plus étroit que 12' de largeur et/ou que la hauteur est inférieure à 12', Trévi doit utiliser de la machinerie non standard pour construire la piscine, ce qui entraînera des frais supplémentaires pour le client.**

Pour les étapes suivantes, veuillez suivre celles correspondant à votre modèle de piscine, soit HARMONY ou INDUSTRIA.

## MUR ET BÉTON



- Boyau d'arrosage.
- Prise électrique fonctionnelle.
- Si le matériel mentionné n'est pas accessible la présence du client est requise pour cette étape.
- Assurez-vous que tout le matériel soit disponible et accessible.

### 1 3<sup>E</sup> VERSEMENT

- Le client doit procéder par traite bancaire, chèque certifié à l'ordre de Magasins Trévi inc., ou en argent comptant.

### 2 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À assembler les panneaux, la marche, l'accroche-toile, l'écumoire et les renvois d'eau en suivant les mesures et la profondeur indiquées sur le plan du dessinateur et en tenant compte de la hauteur de la piscine, déterminée avec l'excavateur ou le chargé de projet. Cette étape consiste également à couler le béton pour l'assise du bas du mur et du plancher (fond de la piscine).

- Prendre note que la coulée du béton n'est pas toujours effectuée la même journée que l'installation de la structure puisque celle-ci est sujette à la température, à l'approvisionnement et au moment de la journée (ex. : travaux exécutés tard en journée).
- Le client doit s'assurer que les ouvriers peuvent avoir accès à tous les matériaux de construction en tout temps pour effectuer les travaux mentionnés ci-dessus.
- Le temps de séchage du béton doit être pris en considération avant l'étape suivante; ce temps est fonction des conditions climatiques.
- Le client devra s'assurer de donner accès à une prise électrique extérieure et à un tuyau d'arrosage fonctionnel. Advenant l'impossibilité de fournir l'un ou l'autre, la location d'une génératrice et/ou l'alimentation en eau (citerne) pendant les travaux et lors du remplissage final seront aux frais du client.

## ÉLECTRICITÉ / Modèles Harmony et Industria

À titre d'information, nous joignons au présent devis les spécifications de nos équipements.

- À titre d'information, nous joignons au présent devis les spécifications de nos équipements, à remettre à votre électricien afin que celui-ci puisse commander le matériel requis.
- Prenez note que ces informations son offertes à titre de référence seulement et l'opinion professionnelle de votre électricien doit toujours être priorisée. Le type de fils requis pour l'installation est également à valider avec lui.
- Une fois l'équipement mis sur la dalle et la plomberie de la filtration raccordée à la piscine, le client est responsable de prévoir un rendez-vous avec un maître électricien et de s'assurer que celui-ci procède à l'ensemble des travaux électriques.

### 1 MISE À LA TERRE

- Votre Maître Électricien devra installer la mise à la terre de votre piscine et réaliser cette procédure selon les règlements en vigueur de la Régie du Bâtiment du Québec.
- Un électricien mandaté par Trévi fera seulement l'installation de la mise à la terre de la piscine s'il y a un trottoir ou pavé uni au contrat. Celle-ci devra ensuite être finalisée par votre électricien.
- De plus, Trévi n'est pas responsable de la tranchée et de son remblayage pour ce qui touche les fils de branchement électrique. Cela doit être fait par le client ou le paysagiste.

### 2 POUR UNE INSTALLATION EN ONTARIO

- Vous devez obtenir de la part des services publics, les autorisations nécessaires afin de vous assurer qu'aucune ligne souterraine, qu'aucun fil ou conduit souterrain ne se trouve dans le futur emplacement de la piscine.
- Vous pouvez obtenir ces informations en communiquant avec Info Ex-com au 1-800-663-9228, [on1call.com](http://on1call.com)
- Deux permis différents peuvent être nécessaires (construction et électricité).
- La mise à la terre devra être faite par un électricien certifié. Une inspection devra être faite par un Maître Électricien avant de continuer les travaux. Pour ce faire, vous devez obtenir l'approbation du ESA (Electrical Safety Authority) avant que Trévi poursuive les travaux. Le numéro de téléphone pour rejoindre le ESA est le 1-877-372-7233 (faire le 2 pour le français).
- **Important : l'électricien doit être certifié en ontario. Aucun électricien du québec ne pourra travailler à une adresse ontarienne.**
- Les murs de la piscine sont assemblés et un inspecteur du ESA (Electrical Safety Authority) doit ensuite approuver le tout.
- Vous devez ensuite contacter Trévi pour procéder au coulage du béton.

# TYPES D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES QUI POURRAIENT ÊTRE RÉALISÉES



PISCINE HORS TERRE			
DESCRIPTION	AMPÉRAGE	VOLTAGE	FILS
Ultra pro 1.5 hp	20 A	110 V	prise directe
Turbo injection 1.5 hp	20 A	110 V	prise directe
Turbo injection 2 vitesses 1.5 hp AUTO	20 A	110 V	prise directe
Ozonneur	15 A	110V	prise directe
Système au sel	2 A	110 V	prise directe
Lumière LED écumoire	2 A	110 V	prise directe
Lumière LED mur	2 A	110 V	prise directe
PISCINE CREUSÉE			
DESCRIPTION	AMPÉRAGE	VOLTAGE	FILS
Super pump 1 hp	20/15 A	110/220 V	valider avec électricien
Super pump 1.5 hp	20/15 A	110/220 V	valider avec électricien
Super pump 2 hp	20 A	220 V	valider avec électricien
Super pump II 1 hp	20/15 A	110/220 V	valider avec électricien
Super pump VS	15 A	220 V	valider avec électricien
Supermax VS Pentair	20/15 A	110/220 V	valider avec électricien
Intelliflo VS Pentair	15 A	220 V	valider avec électricien
Ozonneur	15 A	110 V	valider avec électricien
Système au sel	15 A	110 V	valider avec électricien
Power Flo 1.5	15 A	110/220 V	valider avec électricien
Power Flo 2.0	20 A	110/220 V	valider avec électricien
THERMOPOMPE / CHAUFFE-EAU			
DESCRIPTION	AMPÉRAGE	VOLTAGE	FILS
50 000 BTU MOOV	20 A	220 V	valider avec électricien
65 000 BTU MOOV	25 A	220 V	valider avec électricien
90 000 BTU MOOV	30 A	220 V	valider avec électricien
110 000 BTU MOOV	40 A	220 V	valider avec électricien
140 000 BTU MOOV	50 A	220 V	valider avec électricien
40 000 BTU Hayward	20 A	220 V	valider avec électricien
50 000 BTU Hayward	20 A	220 V	valider avec électricien
55 000 BTU Hayward	30 A	220 V	valider avec électricien
75 000 BTU Hayward	30 A	220 V	valider avec électricien
90 000 BTU Hayward	50 A	220 V	valider avec électricien
110 000 BTU Hayward	50 A	220 V	valider avec électricien
125 000 BTU Hayward	50 A	220 V	valider avec électricien
140 000 BTU Hayward	50 A	220 V	valider avec électricien
90 000 BTU Pentair	50 A	220 V	valider avec électricien
110 000 BTU Pentair	50 A	220 V	valider avec électricien
120/125 000 BTU Pentair	50 A	220 V	valider avec électricien
140 000 BTU Pentair	50 A	220 V	valider avec électricien
40 000 BTU OCEAN	20 A	220 V	valider avec électricien
50 000 BTU OCEAN	20 A	220 V	valider avec électricien
65 000 BTU OCEAN	30 A	220 V	valider avec électricien
80 000 BTU OCEAN	40 A	220 V	valider avec électricien

## POSE DE LA TOILE

- Clôture temporaire et piquets.
- Le matériel doit être accessible.
- La présence du client n'est pas requise pour cette étape, mais il doit avoir remis son paiement avant la prochaine étape.
- Il est de la responsabilité du client de valider avec sa municipalité quelles sont les spécifications liées à la clôture temporaire requise (type, emplacement et moment de la pose) et de s'y conformer.

### 1 DERNIER VERSEMENT

- Le client doit procéder par traite bancaire, chèque certifié à l'ordre de Magasins Trévi inc., ou en argent comptant.

### 2 RAPPEL

- S'assurer de la disponibilité de la clôture temporaire et des piquets sur le chantier.
- Le client devra prévoir environ quatre rouleaux de clôture temporaire avec des piquets en quantité suffisante (1 piquet à tous les 5') pour couvrir le périmètre de la piscine. Il est possible de se procurer ce matériel par le biais de son entrepreneur de clôture. Advenant le cas où le client ne fait pas affaire avec un entrepreneur de clôture, il devra se procurer lui-même le matériel nécessaire. Trévi installera cette clôture lors de l'étape de la pose de la toile.
- Le client devra prévoir un rendez-vous avec l'électricien afin que celui-ci installe l'équipement.
- La clôture temporaire est obligatoire pour l'étape de la pose de la toile.

### 3 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À poser la toile et à remplir la piscine d'eau au niveau indiqué par l'installateur.
- Le client devra prévoir un boyau d'arrosage pour le remplissage. Avec la collaboration de ses voisins, l'utilisation de boyaux supplémentaires accélérera le remplissage. Advenant le cas où un client possède un puits artésien, il pourra prendre arrangement avec une compagnie de remplissage d'eau, s'il le préfère, le tout étant entièrement à ses frais.
- Le client doit donner accès à une prise électrique extérieure.
- **IMPORTANT : si l'équipement (pompe, filtreur et chauffe-eau) a été déposé sur la dalle, veuillez contacter votre électricien afin que celui-ci effectue le branchement, une fois la plomberie de la filtration raccordée à la piscine. Il est également responsable de l'installation de la mise à terre.**
- Trévi passera ensuite pour remplir le pourtour de la piscine (renchaussage). Une fois le renchaussage terminé, il faudra poursuivre l'alimentation en eau jusqu'à l'atteinte du niveau du centre de l'écumoire.
- Si les balayeuses arrêtent soudainement, vous devez arrêter l'eau, car il pourrait y avoir alors une formation de plis à certains endroits. Veuillez nous en aviser, car nous devons envoyer un technicien pour corriger la situation.
- Lorsque vous arrêtez les balayeuses, n'oubliez pas de couper l'alimentation en eau car les boyaux des balayeuses (ou les blowers) installés entre la toile et le mur resteront coincés si l'eau monte trop haut. Nous aurions alors à baisser le niveau de l'eau afin de retirer ces boyaux.
- **NE PAS arrêter les balayeuses « blowers » la nuit si le niveau de l'eau requis n'a pas été atteint.**

## REMBLAYAGE DE LA PISCINE

- La présence du client n'est pas requise pour cette étape.

### 1 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- Elle peut s'échelonnée sur une ou deux visites, consiste à remblayer le pourtour de la piscine (l'excédent d'excavation). Voir la remarque à l'étape de l'excavation pour le surplus de pierre.
- La quantité de pierre fournie par Trévi correspond à la grandeur et au modèle de la piscine. Advenant qu'un excédent de plus de deux tonnes soit requis, les frais devront être assumés par le client.
- Advenant la nécessité d'installer des sonotubes (s'il y a de la terre de remplissage, une cascade, une dénivellation importante, etc.), des frais supplémentaires de 100 \$ + taxes seront facturés au client pour chaque sonotube.
- Trévi ne raccordera aucun drain de piscine au drain français de la maison.

- À cette étape, l'équipe installera un puits d'assèchement. Si le niveau d'eau excède plus de la moitié de celui-ci durant la saison, une pompe submersible devra être utilisée par le client afin de vider le puits de sécurité. Le client peut faire l'achat d'une telle pompe dans un magasin Trévi.
- **ATTENTION : advenant le cas où un terrain serait dénivélé de plus de 4 pouces, des frais supplémentaires seront applicables et déterminés lors du remblayage (matériel et main-d'œuvre en sus).**

## PLOMBERIE

- La présence du client n'est pas requise pour cette étape.
- Une rallonge électrique « extension » est requise.

### 1 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À installer la plomberie sur la pompe, le filtreur et le distributeur de chlore et, s'il y a lieu, sur le chauffe-eau, le système au sel, le système à l'ozone.

- La tuyauterie est amenée à un maximum de 20 pieds du point d'eau. Tout excédent sera aux frais du client.
- Trévi n'est pas responsable de creuser une tranchée afin d'amener le tuyau du lavage à contre-courant « backwash » à la rue. Des frais supplémentaires seront applicables si le client désire que la tranchée soit creusée par Trévi.

---

## COFFRAGE DU TROTTOIR

### Étape optionnelle

- La présence du client est requise pour cette étape lorsqu'une modification du plan original a été demandée par celui-ci.
- Si une superficie supplémentaire de trottoir a été ajoutée au contrat, c'est à cette étape que le paiement lié à cet ajout doit être fait.

### 1 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À installer le coffrage du trottoir et à poser de la pierre et du treillis métallique pour le trottoir. Cette étape peut se dérouler sur plus d'une journée, selon les conditions climatiques et le moment de la journée.
- Si le client désire modifier les formes du coffrage du trottoir ou agrandir la superficie de celui-ci après son exécution, il doit assumer les frais reliés au creusage et ramassage de la terre pour la partie ajoutée. Une annexe devra être signée à cet effet.

- Advenant le cas où Trévi coule une base pour un cabanon, le client doit fournir le plan et les dimensions exactes du cabanon (à vérifier avec le fabricant) afin de s'assurer que la base est conforme aux exigences du fabricant.

### 2 RAPPEL

- Si le client décide d'ajouter du trottoir supplémentaire à cette étape, la faisabilité et le coût seront évalués par l'équipe de coffrage. Par la suite, le client devra approuver l'estimé et effectuer le paiement lié à ces travaux supplémentaires pour aller de l'avant.



## COULAGE DU TROTTOIR

### Étape optionnelle

- **Sujet à des conditions climatiques favorables.**

#### 1 RESPONSABILITÉS DU CLIENT

- Le client doit attendre le décoffrage des formes avant d'arroser la surface du trottoir à jet doux de style brume (ex. : option « mist » sur dispositif d'arrosage), selon les indications suivantes :  
**printemps/automne** : le client doit arroser le trottoir 48 heures après le coulage du trottoir. Ensuite, il doit l'arroser aux 3 heures pendant 2 jours. Si le client désire avoir un trottoir plus blanc, il peut poursuivre l'arrosage pendant 7 jours. **Été** : le client doit arroser le trottoir 8 heures après le coulage du trottoir. Ensuite, il doit l'arroser aux 3 heures pendant 3 jours. Si le client désire avoir un trottoir plus blanc, il peut poursuivre l'arrosage pendant 7 jours.
- Le client doit remblayer le contour de son trottoir de béton afin d'éviter que l'eau ne pénètre sous le trottoir et que le gel ne le fasse craquer ou fissurer. Le remblayage doit être fait à l'aide de terre de remblayage et ou de la tourbe après que le trottoir aura été entièrement complété par Trévi et après que le client l'eu arrosé sur la période demandée comme susmentionné. La hauteur finale du terrain autour du trottoir doit être de 2 pouces plus bas que la hauteur du trottoir. Le remblayage doit être fait la même année que la construction de la piscine.

#### 2 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À couler du béton et à ancrer la rampe et l'échelle, s'il y a lieu.
- Le client doit s'assurer de permettre l'accès au matériel, s'il est à l'intérieur.
- Le décoffrage du trottoir et les traits de scie se font dans les jours suivants le coulage du béton.
- **Prendre note que cela crée un nuage de poussière et qu'il serait préférable de fermer les fenêtres de la maison durant ces travaux pour éviter que la poussière entre dans la maison.**

#### 3 IMPORTANT

- Trévi n'est pas responsable des marques laissées sur le béton pendant le séchage (ex. : traces d'animaux, feuilles ou autres éléments naturels).
- **Le client doit s'assurer que ses animaux domestiques ne marchent pas sur le trottoir de la piscine pendant le coulage du béton, et ce jusqu'au séchage complet du béton du trottoir.**
- La neige constituant un isolant naturel, le client doit éviter de déneiger le trottoir de la piscine pendant l'hiver par mesure de protection.
- Afin de préserver sa garantie applicable au trottoir, le client ne doit jamais utiliser ou tolérer d'abrasifs d'aucune sorte sur le trottoir de la piscine (ex. : urine d'animaux, sels, petites roches, etc.).

## INSTALLATION DU PAVÉ

### Étape optionnelle

- **En préparation pour cette étape un chargé de projet ira inspecter le chantier. Suite à cette inspection, la livraison du matériel sera effectuée.**
- La présence du client sera requise lors de la visite du chargé de projet.
- Le travail sera ensuite remis à une équipe et celle-ci contactera le client la veille de l'installation.

#### 1 À NOTER QU'IL Y AURA UN DÉLAI APPROXIMATIF DE 7 JOURS OUVRABLES, SELON LA TEMPÉRATURE, AVANT LE DÉBUT DE L'INSTALLATION DU PAVÉ UNI

- Lorsque la pose du pavé uni sera complétée, si l'électricien est déjà passé pour effectuer les branchements, Trévi nettoiera la piscine et des explications générales sur le fonctionnement de la piscine vous seront données.
- Si le client n'a pris que le couronnement « bullnose » avec Trévi, nous allons effectuer le nettoyage de la piscine une fois que la pose de celui-ci sera terminée.
- Si par contre la pose du pavé uni est effectuée par une autre compagnie que Trévi, Trévi procédera au nettoyage de la piscine dès que l'installation de la piscine sera terminée.

## MISE EN MARCHÉ

### La présence du client est requise à cette étape

#### 1 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À donner les explications générales sur le fonctionnement de la piscine au client.
- À cette étape, l'électricité finale devra avoir été complétée. De plus, la piscine doit être remplie d'eau et en fonction.
- Après l'exécution des travaux de construction par Trevi, la remise en état du terrain incluant clôture, arbres, voie d'accès pour la machinerie, est la responsabilité du client.
- Des ajouts (annexes) qui ne seraient pas inscrits au contrat original devront être ajoutés au financement en cours ou payable immédiatement. Ils ne pourront pas être payés à la fin de la construction.
- Une fois la piscine remplie et en fonction, il est de la responsabilité de l'acheteur d'apporter un échantillon d'eau de la piscine de 500 ml dans l'une de nos succursales. Il sera important de garder

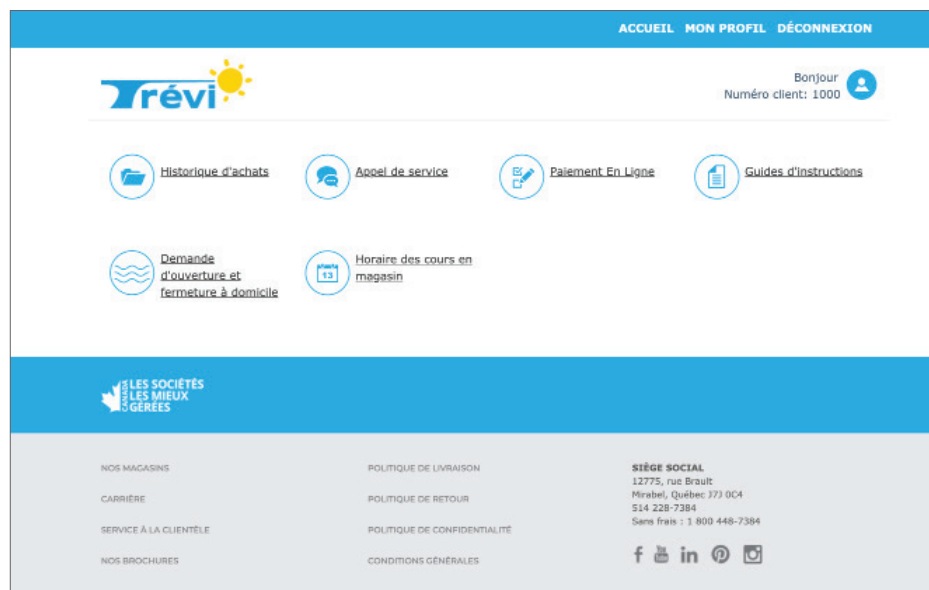
le résultat d'analyse et de suivre les recommandations. Il est suggéré de faire une analyse dans l'une de nos succursales à chaque mois afin de s'assurer que les paramètres de l'eau sont bien balancés (Alcalinité, pH, dureté calcique, chlore, etc.) et de garder les rapports d'analyse pour la garantie.

#### 2 SERVICES OFFERTS

- Analyse d'eau en magasin (gratuite).
- Visitez [trevi.ca](http://trevi.ca) dans la section ESPACE CLIENT. Pour y accéder, ayez en main votre adresse courriel personnelle telle qu'elle apparaît sur votre contrat d'achat ainsi que votre numéro de client.



Dans la section **Espace client** vous pourrez télécharger les garanties, les guides d'utilisation et d'entretien, les procédures et autres documents concernant nos produits, incluant le devis de construction pour piscine semi-creusée. Aussi disponible : paiement en ligne, demande en ligne pour les appels de service et inscription en ligne aux cours de fermeture/ouverture.



## INSTALLATION DE LA STRUCTURE

- Assurez-vous que tout le matériel est disponible et accessible.

### 1 DERNIER VERSEMENT

- Le client doit procéder par traite bancaire, chèque certifié à l'ordre de Magasins Trévi inc., ou en argent comptant.

### 2 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À préparer la fondation à l'aide de poussière de roche et de sable pour y déposer ensuite les panneaux assemblés. L'écumoire, le renvoi d'eau ainsi que le drain de fond seront aussi installés.

- Trévi ne raccordera aucun drain de piscine au drain français de la maison. Par contre, Trévi installera un puits d'assèchement. Toutefois, le client devra se procurer une pompe submersible avec flotte automatique à ses frais si une quantité d'eau importante s'accumule dans le puits. Il devra s'assurer de l'installer lors de la fonte des neiges au printemps et lors de la saison des pluies à l'automne.

## INSTALLATION DE LA TOILE

- La clôture temporaire et les piquets sont obligatoires pour réaliser cette étape et devront par conséquent être disponibles et accessibles.
- Assurez-vous que la toile est disponible et accessible.

### 1 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- À poser la toile et à remplir la piscine d'eau, au niveau indiqué par l'installateur.
- Le client devra prévoir un ou deux boyaux d'arrosage pour le remplissage. Avec la collaboration de ses voisins, l'utilisation de boyaux supplémentaires accélérera le remplissage. Advenant le cas où un client possède un puits artésien, il pourra prendre arrangement avec une compagnie de remplissage d'eau (citerne), s'il le préfère, le tout étant entièrement à ses frais. Le niveau d'eau doit atteindre le niveau du sol.
- Le client doit donner accès à une prise électrique extérieure.
- L'installation du système de filtration se fera également à cette étape.
- Le client devra fournir à cet égard 2 dalles de béton de 24" X 24".
- Prendre note que 2 dalles supplémentaires sont requises si un chauffe-eau doit aussi être installé.

### 2 RAPPEL

- S'assurer de la disponibilité de la clôture temporaire et des piquets sur le chantier.
- Le client devra prévoir environ quatre rouleaux de clôture temporaire avec des piquets en quantité suffisante (1 piquet à tous les 5') pour couvrir le périmètre de la piscine. Il est possible de se procurer ce matériel par le biais de son entrepreneur de clôture. Advenant le cas où le client ne fait pas affaire avec un entrepreneur de clôture, il devra se procurer lui-même le matériel nécessaire. Trévi installera cette clôture lors de l'étape de la pose de la toile.
- Par contre, si le terrain est complètement clôturé, le client devra se procurer, en quantité suffisante, clôture et piquets afin de clôturer la zone d'accès faite pour laisser passer la machinerie.
- **La clôture est obligatoire pour l'étape de la pose de la toile.**
- Il est de la responsabilité du client de valider avec sa municipalité quelles sont les spécifications liées à la clôture temporaire requise (type, emplacement et moment de la pose) et de s'y conformer.

# LE RENCHAUSSAGE



## 1 CETTE ÉTAPE CONSISTE

- Pouvant s'échelonner sur une ou deux visites, consiste à remblayer le pourtour de la piscine (l'excédent d'excavation) jusqu'au niveau original du terrain.
- Il faut renchausser le contour du trou avec de la pierre. L'équipe d'installation fera cette étape en même temps que le raccord des équipements.
- L'équipe d'installation ne peut pas compacter exagérément la pierre, car cela pourrait endommager la piscine.
- **Après l'exécution des travaux de construction par Trévi, la remise en état du terrain incluant clôture, arbres, voie d'accès pour la machinerie, est la responsabilité du client.**
- **Des ajouts (annexes) qui ne seraient pas inscrits au contrat original devront être ajoutés au financement en cours ou payable immédiatement. Ils ne pourront pas être payés à la fin de la construction**

## 2 SERVICES OFFERTS

- Analyse d'eau en magasin (gratuite).
- Visitez [trevi.ca](http://trevi.ca) dans la section ESPACE CLIENT. Pour y accéder, ayez en main votre adresse courriel personnelle telle qu'elle apparaît sur votre contrat d'achat ainsi que votre numéro de client.



Dans la section **Espace client** vous pourrez télécharger les garanties, les guides d'utilisation et d'entretien, les procédures et autres documents concernant nos produits, incluant le devis de construction pour piscine semi-creusée. Aussi disponible : paiement en ligne, demande en ligne pour les appels de service et inscription en ligne aux cours fermeture/ouverture.

ACCUEIL MON PROFIL DÉCONNEXION

Bonjour

Numéro client: 1000

Historique d'achats

Appel de service

Paiement En Ligne

Guides d'instructions

Demande d'ouverture et fermeture à domicile

Horaire des cours en magasin

**LES SOCIÉTÉS LES MIEUX GÉRÉES**

NOS MAGASINS

CARRIÈRE

SERVICE À LA CLIENTÈLE

NOS BROCHURES

POLITIQUE DE LIVRAISON

POLITIQUE DE RETOUR

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

CONDITIONS GÉNÉRALES

**SIÈGE SOCIAL**

12775, rue Brault  
Mirabel, Québec J7J 0C4  
S14 228-7384  
Sans frais : 1 800 448-7384

## ACCESSOIRES ET OPTIONS (TAXES EN SUS)



Prix sujets à changement sans préavis

ACCESSOIRES ET OPTIONS	PRIX
Trottoir standard Harmony (régions de Montréal et Québec)	19,95\$/pi.ca
Trottoir standard Harmony (région de Gatineau)	24,95\$/pi.ca
Trottoir standard Harmony (Ontario)	29,95\$/pi.ca

Dalle de cabanon avec trottoir (régions de Montréal et Québec)	25,00\$/pi.ca
Dalle de cabanon avec trottoir (région de Gatineau)	30,00\$/pi.ca
Dalle de cabanon avec trottoir (Ontario)	35,00\$/pi.ca

Dalle de cabanon avec pavé (régions de Montréal et Québec)	30,00\$/pi.ca
Dalle de cabanon avec pavé (région de Gatineau)	35,00\$/pi.ca
Dalle de cabanon avec pavé (Ontario)	40,00\$/pi.ca

- Lorsque l'accès à la piscine est plus étroit que 12' de largeur et/ou que la hauteur est inférieure à 12', Trévi doit utiliser de la machinerie non standard pour construire la piscine, ce qui entraînera des frais supplémentaires pour le client.

### 1 ACCÈS DE 7' À 12' DE LARGEUR ET/OU DE 8' À 12' DE HAUTEUR

- Piscines mesurant moins de 24' : 2 500 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 24' à 30' : 2 500 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 32' à 34' : 3 000 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 36' à 40' : 3 500 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario

### 2 ACCÈS SUPÉRIEUR À 5'8" ET INFÉRIEUR À 7' DE LARGEUR ET/OU À 8' DE HAUTEUR

- Piscine de 16' à 18' : 5 500 \$ (Non disponible pour Gatineau et l'Ontario)
- Piscine de 20' : 6 000 \$ (non disponible pour Gatineau et l'Ontario)
- Piscine de 22' : 6 500 \$ (non disponible pour Gatineau et l'Ontario)
- Piscine de 24' : 7 000 \$ (non disponible pour Gatineau et l'Ontario)

- Piscine de 26' : 7 500 \$ (non disponible pour Gatineau et l'Ontario)
- Piscine de 28' : 8 000 \$ (non disponible pour Gatineau et l'Ontario)

### ACCÈS SUPÉRIEUR À 4' ET INFÉRIEUR À 5'8" DE LARGEUR ET / OU À 8' DE HAUTEUR

- Piscine de 16' à 18' : 6 500 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 20' : 7 000 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 22' : 7 500 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 24' : 8 000 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 26' : 8 500 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario
- Piscine de 28' : 9 000 \$ + 2 000 \$ pour l'Ontario

### 3 RETIRER UNE PISCINE EXISTANTE

- Estimation à domicile.

